



Examen périodique universel

Le rapport du Togo fin prêt

Le Togo s'apprête-t-il pour présenter en janvier 2022, son rapport du 3ème cycle de l'Examen périodique universel (EPU), devant le Conseil des droits l'Homme ? Oui, a constaté Togo Matin le vendredi 1er octobre 2021. Après les travaux de traitement-finalisation du rapport togolais du 3ème cycle de l'Examen périodique universel (EPU) avec l'appui de la francophonie (du 20 au 24 septembre 2021 à Lomé), les acteurs ont tenu du 30 septembre au 1er octobre ...



PAGE 11

POLITIQUE



Braquages au Togo

Quand vont-ils enfin écouter les conseils du général Damehame Yark ?

Mardi dernier, c'est avec amertume que nous avons appris qu'un compatriote de 32 ans a perdu la vie dans un nouveau braquage survenu devant ...

PAGE 3

ECONOMIE



Construction des 3000 logements sociaux

Shelter effectue une mission technique en octobre sur un site de 50 ha à Togblékopé

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, Me Koffi Tsolenyanu a tenu dimanche 3 octobre à Lomé une conférence de presse pour donner des précisions sur la construction des 3000 logements sociaux. La rencontre s'est tenue ...

PAGE 5

Eliminatoires mondial / 3e et 4e journées

Les Éperviers devant la fourche des Diables rouges

PAGE 10



Code électoral, décentralisation, manifestations...

La représentation nationale approuve 3 projets de loi portant leur modification

La 5ème séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année de l'Assemblée nationale s'est tenue vendredi 1er octobre à son siège à Lomé. 3 projets de loi ont été étudiés et adoptés par la représentation nationale.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Conclusions de la CNAP : ceux qui ont douté de la bonne foi du gouvernement ont eu tort

Ils étaient nombreux ces acteurs politiques de l'opposition togolaise à avoir mis en doute la bonne foi du gouvernement par rapport à la mise en œuvre des recommandations de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP). Mais, c'est sans compter avec la détermination du président de la République Faure Gnassingbé et de son gouvernement à renforcer le processus démocratique en marche dans notre pays. Même lorsque récemment en Conseil des ministres le gouvernement togolais a adopté des projets de lois visant à respecter les recommandations de la CNAP, ils étaient encore nombreux ces Togolais lambda et des acteurs politiques à rester sceptiques. Cela est sans doute dû à la crise de confiance qui prévaut depuis plusieurs années au sein de la classe politique nationale. Mais, ne faudrait-il pas à un moment donné dépasser ces considérations, un peu comme l'a fait l'Alliance nationale pour le changement (ANC), un parti politique qui a souvent rejeté les discussions ?

En tout cas, ceux qui comme la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) ont choisi de mener ...

PAGE 3

Numérique

"Ouiidrive" au cœur du transport et du social au Togo

Faciliter le quotidien de la population togolaise aux moyens de la technologie, telle est la mission de mise à cette ère du numérique. Le pays vient de faire un pas en la matière avec la nouvelle application mobile dénommée "Ouiidrive" de ...

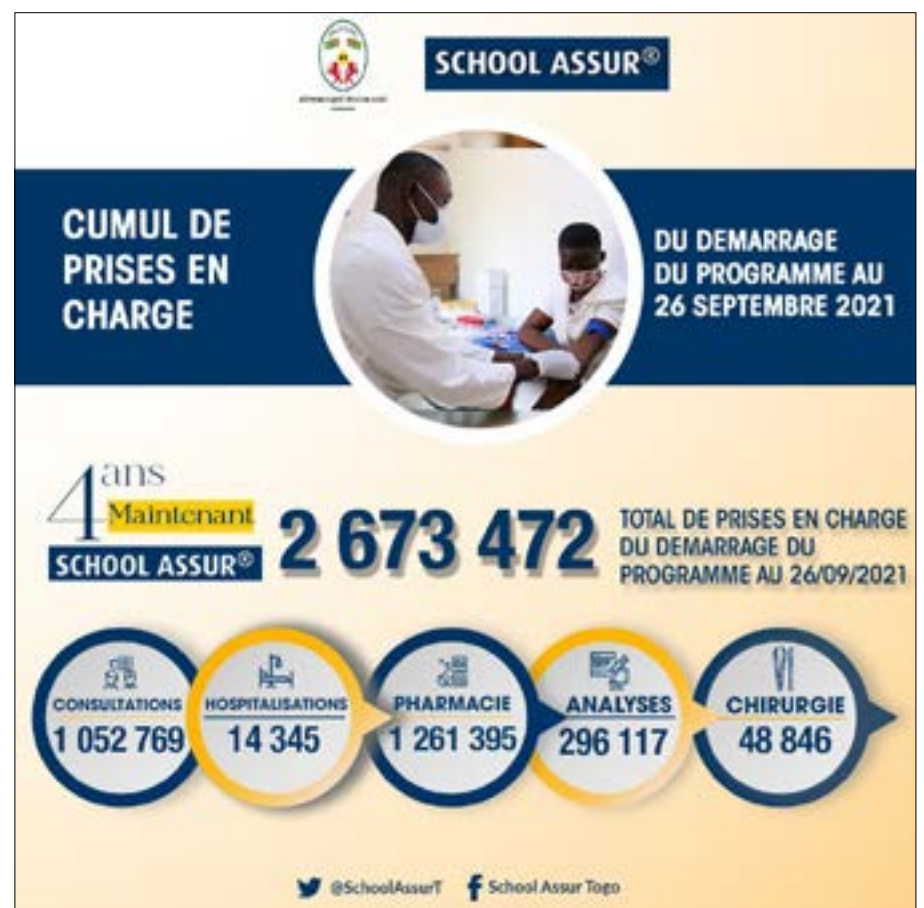
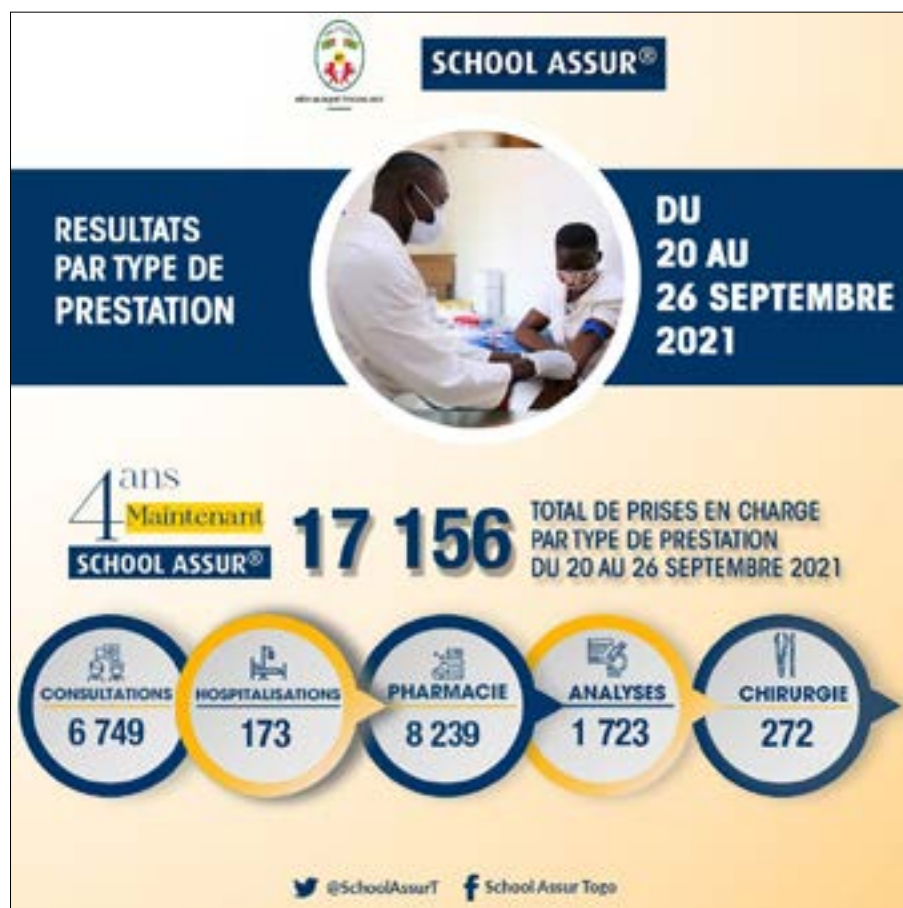


PAGE 11

	<p>SOMMAIRE</p> <p>63^e anniversaire de l'indépendance de la Guinée Le Col. Doumbouya prend des engagements</p>  <p>P 4</p>	<p>Journée mondiale de l'habitat Priorité à l'aménagement d'un cadre de vie décent</p>  <p>P 5</p>	<p>Fausse carte vaccinale Pourquoi cette intervention bruyante du Synphot dans l'affaire ?</p>  <p>P 11</p>
---	---	--	--

School Assur : 17 156 prestations sanitaires réalisées en une semaine

Au cours de la semaine du 20 au 26 Septembre, au total 17.156 prestations sanitaires ont été réalisées gratuitement dans le cadre du programme School Assur au bénéfice des élèves et écoliers du Togo, a communiqué le ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel.



Dans le détail, 6 749 consultations ont été réalisées, 8239 prises en charge dans les pharmacies, 1723 analyses dans divers domaines, 272 chirurgies et 173 hospitalisations enregistrées.

Ces données portent à 2 674 472 les prises en charge enregistrées depuis le démarrage du programme, avec 1 052 769 consultations effectuées, 1 261 395 prestations pharmaceutiques, 14 345 hospitalisations, 296 117 analyses et 48 846 chirurgies.

Pour le compte de la semaine du 20 au 26 Septembre 2021, ces différentes prestations ont été effectuées dans 695 centres sanitaires sur l'ensemble du territoire. La région des plateaux a été

la plus active avec 7 805 prises en charge.

Lancé en 2017, School Assur est un programme présidentiel de protection sociale des élèves du primaire et secondaire des établissements publics, à travers des offres de services de santé gratuits. Il couvre les risques de maladie et la responsabilité civile des bénéficiaires au cours de leur scolarité.

Ce programme initialement prévu pour prendre fin en 2020, soit 3 ans après sa mise en œuvre, a été prorogé fort de ses résultats encourageants enregistrés, selon les autorités togolaises.

SCHOOL ASSUR®



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

la politique de la chaise vide, doivent le regretter aujourd'hui. En effet, le train des réformes est parti sans eux et pour un parti politique sérieux, c'est un échec politique que de se tromper aussi lourdement sur les véritables intentions de son adversaire. Le Togo de son côté est résolument engagé

dans une voie perpétuelle de réformes. Comme l'a si bien dit la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan : « Aucune société politique ne peut se détacher des exigences de son époque. Et l'environnement dans lequel le Togo évolue est en profonde transformation. Il

nous faut alors faire le choix courageux de réformer pour consolider nos acquis démocratiques».

Ceux qui jusqu'ici continuent de douter de la bonne foi du gouvernement à faire avancer les choses, doivent rapidement revoir leurs positions afin d'être acteurs du changement, au

lieu de le subir. D'ailleurs, selon le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, Payadowa Boukpessi, le Togo n'en a pas encore fini avec la dynamique des réformes. « Nous reviendrons dans les prochains jours avec

d'autres textes issus de la concertation nationale et nous comptons sur votre détermination à étudier avec la même célérité les textes que nous vous soumettrons », a promis l'émissaire du gouvernement vendredi dernier devant la représentation nationale.

TM

Braquages au Togo

Quand vont-ils enfin écouter les conseils du général Damehame Yark ?

Mardi dernier, c'est avec amertume que nous avons appris qu'un compatriote de 32 ans a perdu la vie dans un nouveau braquage survenu devant la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), sans doute dans le cadre d'une opération. Ce qui fait le plus mal, c'est que nous ne sommes pas à une première de ce genre dans notre pays. Et si les gens écoutaient un peu les conseils des autorités sécuritaires, on pourrait considérablement réduire les risques.

Le général de brigade Damehame Yark, ministre de la Sécurité et de la Protection civile a toujours conseillé aux opérateurs économiques de ne pas transporter de grosses sommes d'argent sur eux. Et dans le cas où ils n'ont pas le choix, ils ont la possibilité de se faire escorter par les Forces de défense et de sécurité. Malheureusement, ils sont encore nombreux ces Togolais qui rechignent à entreprendre la démarche, au risque de perdre leurs vies. Mais, qu'est-

ce que cela leur coûte ? Des frais ? C'est ridicule. Combien allez-vous perdre sur votre petite fortune pour la protéger et éviter de prendre une balle dans la rue ? Peut-être que certains n'aiment pas les corps habillés pour plusieurs raisons. Mais, ils vont devoir ravalier leur colère ou leur orgueil dans une situation pareille. Et ceux qui pensent qu'en ne se faisant pas escorter, ils vont passer incognito, n'ont qu'à se détromper. La preuve, c'est



Le général de brigade Damehame Yark

que les braqueurs arrivent à suivre les gens et à les dépouiller parfois dans le sang. Cela veut dire qu'il y a des complicités à certains niveaux. Soit à la banque soit même au sein de la société de provenance des fonds. Dans son enquête la police ne doit négliger aucune piste. Il faut même chercher au sein de la société destinatrice des

fonds. Mais, pour revenir aux opérateurs économiques, ceux-ci doivent apprendre à écouter les conseils des autorités sécuritaires. Dans ce 21^e siècle, l'on ne peut pas comprendre que des individus continuent de transporter des millions sur eux, alors que les paiements par chèques et par mobile money ne manquent pas.

Même à la CNSS, il est aujourd'hui possible de faire des opérations en ligne et à distance. Et s'il vous arrive d'être confronté à un client qui exige coûte que coûte les espèces sonnantes et trébuchantes, essayez de trouver un moyen de sécuriser les fonds et les vies de vos pauvres employés. Par ailleurs, il existe le recours ultime que propose le général Damehame Yark. « Je rappelle à la population et aux opérateurs économiques que les services de sécurité sont toujours disponibles pour les accompagner dans leurs différentes opérations de retrait ou de dépôt d'argent auprès des institutions bancaires », a-t-il écrit pour la énième fois.

Edem Dadzie

Code électoral, décentralisation, manifestations...

La représentation nationale approuve 3 projets de loi portant leur modification

La 5^{ème} séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année de l'Assemblée nationale s'est tenue vendredi 1^{er} octobre à son siège à Lomé. 3 projets de loi ont été étudiés et adoptés par la représentation nationale.

Il s'agit notamment des projets modifiant la loi portant code électoral, la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales et la loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestations pacifiques publiques au Togo. Ces trois projets de loi ont été adoptés à l'unanimité des députés présents. La séance s'est tenue en présence de la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan, du ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, Payadowa Boukpessi et de son ministre délégué, chargé du développement des territoires, Essomanam Edjéba.

A la Concertation nationale entre acteurs politiques (Cnap) tenue du 19 janvier au 13 juillet, les partis politiques ont fait des propositions

concernant les textes relatifs au cadre électoral, aux lois fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestations pacifiques publiques, portant décentralisation et liberté locale, portant charte des partis politiques et portant statut de l'opposition.

Les textes visent à consolider les acquis démocratiques. « Aucune société politique ne peut se détacher des exigences de son époque. Et l'environnement dans lequel le Togo évolue est en profonde transformation. Il nous faut alors faire le choix courageux de réformer pour consolider nos acquis démocratiques », a déclaré Mme Tsègan.

Mise en place d'une nouvelle Ceni

Dans le détail, l'objectif du premier projet de loi portant modification de la loi n°2012-002 du 29 mai 2012 portant

code électoral, modifiée par la loi n°2013-004 du 19 février 2013, la loi n°2013-008 du 22 mars 2013 et la loi n°2019-017 du 06 novembre 2019 est d'améliorer le cadre électoral pour plus de transparence et de crédibilité. Le texte modifie les dispositions relatives à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), à la révision des listes électorales, à l'authentification des bulletins de vote, au parrainage des candidats indépendants, à l'élection présidentielle et aux délais de dépôt des candidatures pour les élections régionales et municipales. Les innovations apportées concernent aussi l'authentification des bulletins uniques de vote, la consécration de la biométrie comme seule technique d'enregistrement des électeurs...

« Ce nouveau code électoral que vous venez de voter sera rigoureusement mis en

application dans les prochains jours en commençant par la mise en place d'une nouvelle Ceni conforme aux nouvelles dispositions. Cette nouvelle Ceni aura pour première mission l'organisation des élections régionales qui parachèveront ainsi l'installation des collectivités territoriales prévue dans notre loi fondamentale », a souligné M. Boukpessi.

Changement de l'horaire des manifestations

Le deuxième texte étudié et adopté porte sur la modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018 et la loi n°2019-006 du 26 juin 2019. La loi apporte des modifications au nombre de conseillers par région tout en prenant en compte le nombre de communes par préfecture composant la région, la population préfectorale. Le nombre de vice-présidents du bureau exécutif du conseil régional a été également

augmenté par le texte. Cette modification concerne donc la composition des conseils régionaux et le développement local des collectivités territoriales.

Le troisième projet porte sur la modification de la loi n° 2011-010 du 16 mai 2011 fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestations pacifiques publiques modifiée par la loi n° 2019-010 du 12 août 2019 qui s'inscrit dans l'optique de l'allègement de certaines mesures de modification introduites en 2019. Ainsi, les manifestations sur certains axes et zones sont interdites avec la possibilité d'interdiction pour d'autres axes et zones si les circonstances l'exigent. Aussi, les réunions ou les manifestations pacifiques sur la voie publique et dans les lieux publics ne peuvent se tenir avant huit (08) heures ni au-delà de dix-sept (17) heures, soit 9 h durant lesquelles une manifestation peut se dérouler.

Félix Tagba

Mali / Sécurité

Le Mali reçoit quatre hélicoptères et des armes de la Russie

Le rapprochement entre Bamako et Moscou se précise chaque jour un peu plus. Le ministre malien de la Défense par intérim, le colonel Sadio Camara, a réceptionné jeudi 30 septembre quatre hélicoptères militaires fournis par la Russie et salué la fiabilité et le sérieux de ce partenaire qui nous a toujours donné satisfaction.

Cette livraison intervient à un moment de grande tension avec la France, ex-puissance coloniale et partenaire historique qui, comme de nombreux pays africains et européens, s'inquiète d'un possible recours du Mali aux paramilitaires du groupe privé russe Wagner. Selon le ministre de la Défense par intérim, le colonel Camara, « C'est la concrétisation d'un contrat signé en décembre 2020, entré en vigueur en

juin 2021. L'extrême rapidité de l'exécution de ce contrat montre la fiabilité et le sérieux de ce partenaire qui nous a toujours donné satisfaction dans le cadre d'échanges gagnant-gagnant ». Peu auparavant, le président français Emmanuel Macron avait jugé « inacceptables » les déclarations du Premier ministre malien de transition, Choguel Kokalla Maïga, assimilant, le 25 septembre à la tribune des Nations unies, la réorganisation du dispositif



Des hélicoptères Mil Mi-8 et Mil Mi-26

militaire français au Sahel à un « abandon en plein vol » de son pays. « C'est une honte et ça déshonore ce qui n'est même pas un gouvernement », a

déclaré le président français à Radio France Internationale (RFI) en marge du dîner de clôture de la Saison Africa2020 au Palais de l'Élysée, estimant que « la

légitimité du gouvernement actuel », issu de deux coups d'État, en août 2020 et en mai 2021, était « démocratiquement nulle ». La France a entrepris en juin de réorganiser son dispositif militaire au Sahel, en quittant notamment les bases les plus au nord du Mali (Kidal, Tombouctou et Tessalit) pour recentrer ce dispositif autour de Gao et Ménaka, près de la « zone des trois frontières », aux confins du Niger et du Burkina Faso.

Ce plan prévoit une réduction des effectifs, de plus de 5 000 troupes actuellement, à 2 500-3 000 d'ici 2023.

Sources : France 24

63^e anniversaire de l'indépendance de la Guinée

Le Col. Doumbouya prend des engagements

La cérémonie du 63^e anniversaire de l'Indépendance s'est tenue samedi 2 octobre à Kaloum, le centre-ville de Conakry, en présence du colonel Mamady Doumbouya, désormais officiellement investi chef de l'État. Dans son allocution télévisée, le nouveau président s'est engagé à nommer un Premier ministre dans les prochains jours. Il a aussi annoncé des mesures sur la lutte anticorruption et les prochaines élections.

Fraîchement investi au rang de chef de l'État la veille, le colonel a passé en revue les troupes, a déposé une gerbe de fleurs sur la place des Martyrs, avant de saluer la foule et disparaître dans un véhicule aux vitres teintées. Pour cette 63^e célébration de la fête nationale, qui sonnait comme une seconde indépendance, les populations ont particulièrement apprécié les mesures annoncées la veille par le président, dont la création d'un organe de

contrôle et de moralisation de la gestion publique pour lutter contre la corruption. Concernant les futures élections censées mettre fin à la transition, le chef de l'État propose de commencer par les scrutins locaux avant de terminer par la présidentielle. Une mesure également soutenue. « Ça fait combien de temps que les élections communales s'organisent, sans résultats ? S'il commence par-là, c'est un atout pour nous », estime un homme dans la



Le colonel Mamady Doumbouya

foule. « Les élections doivent commencer par la commune. Étape par étape. C'est une très bonne idée, c'est une idée que j'apprécie », commente une autre spectatrice. La veille de cette célébration, notamment à son investiture,

le président de la Cour suprême, Mamadou Sylla, avait insisté auprès du nouveau chef de l'État pour qu'il évite les erreurs commises par son prédécesseur Alpha Condé : « Le peuple de Guinée a franchi un épisode décisif de son

histoire qui n'autorise plus la gestion solitaire de la chose publique dans le secret d'un cabinet par des dirigeants qui n'auraient pas de comptes à rendre au peuple. »

Les grands axes de la transition ont été rappelés par le président Doumbouya : une nouvelle Constitution ou encore la réforme du système électoral et du fichier. Il a aussi répété qu'aucun membre de la transition ne pourra se présenter aux futures élections.

Enfin le chef de l'État guinéen a insisté sur la lutte contre l'impunité, le grand fléau guinéen. Dans son allocution télévisée, le nouveau président s'est engagé à nommer un Premier ministre dans les prochains jours.

T.M.

RDC

Le dialogue entre représentants religieux sur l'élection du futur président de la Cénie dans l'impasse

Les discussions ont repris samedi matin entre les représentants des huit confessions religieuses reconnues dans le pays. Le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, leur a donné jusqu'à lundi pour se mettre d'accord sur le nom du nouveau président de la Cénie.

Six de ses confessions avec à leur tête les Églises du réveil ont remis il y a deux mois maintenant leur procès-verbal désignant Denis Kadima, un expert électoral international. Mais pour les catholiques et les protestants, il est trop proche, trop soutenu par la présidence de Félix Tshisekedi. Les discussions auront duré six heures. Apparemment pour rien, chacun a campé sur ses positions. À la sortie, l'abbé Nshole, secrétaire général de la Cenco qui a invité les confessions pour ces

discussions, parle d'un retour « à la case de départ » et appelle à « prendre patience ». Les autres confessions religieuses refusent même la photo de famille. Même si tout le monde parle de discussions apaisées, l'atmosphère est tendue. Le porte-parole des protestants de l'ECC, le pasteur Eric Senga, affirme croire en une poursuite des discussions ce lundi. Des discussions sous l'égide du président de la plateforme des confessions religieuses, Monseigneur Utembi, l'archevêque de

Kisangani qui doit arriver d'ici là. Pourtant, ce n'est pas ce que dit à la sortie le pasteur Dodo Kamba, le patron des Églises du réveil qui s'exprime toujours au nom des six autres confessions religieuses. Il assure déjà qu'elles vont envoyer un courrier au président de l'Assemblée nationale pour expliquer leur position. Pour ces six confessions, Denis Kadima demeure le choix pour la présidence de la Cénie. C'est le scénario que



Le siège de la Cénie

redoutaient les chancelleries occidentales. Ces derniers jours, il y a eu tout un balai diplomatique autour des confessions religieuses et du bureau de l'Assemblée nationale, alors que les catholiques et protestants menacent de manifester en

cas de passage en force. La Cenco et l'ECC disent ne pas vouloir voir se répéter les scénarios de 2006, 2011 et 2018, des élections aux résultats à chaque fois contestés et notamment en raison du choix du leadership à la Cénie.

Rfi.fr

Journée mondiale de l'habitat

Priorité à l'aménagement d'un cadre de vie décent

La 36ème Journée mondiale de l'habitat est célébrée ce 4 octobre. A l'occasion de cette journée, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière a indiqué que le Togo accorde une grande priorité à l'aménagement d'un cadre de vie décent. Le thème retenu cette année pour la journée est : « accélérer l'action urbaine pour un monde sans carbone ».

Dans son message prononcé à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière Koffi Tsolenyanu a rappelé l'importance de cette journée.

En Afrique subsaharienne, la majorité des ménages se logent dans des conditions indécentes. Cette journée vise à fournir un logement décent au plus grand nombre de ménages dans les villes du monde.

« Les problèmes liés à l'établissement de l'homme sont, non seulement l'accès à la propriété et aux modes d'occupation du logement, mais aussi et surtout les pratiques, les stratégies et les choix résidentiels des ménages de la ville. Ces ménages sont pour la plupart auto-promoteurs de leurs logements à travers des filières informelles et qui

sont en marge des canaux officiels de fourniture de logements et ne respectent pas les normes urbanistiques de protection de l'environnement. Consciente de cette réalité, la communauté internationale à travers l'ONU-Habitat a institué une Journée mondiale de l'habitat pour servir de panel de discussion sur le cadre de vie », a souligné le ministre.

Cette journée met l'accent sur le droit fondamental de tous à un logement adéquat et rappelle à la communauté internationale sa responsabilité collective dans l'avenir de l'habitat humain.

Le thème de cette année interpelle le monde entier sur la façon dont les villes sont planifiées, construites et gérées. Il amène aussi à adapter les pratiques et les techniques de construction des logements décents, aux



Me Koffi Tsolenyanu

actions de lutte contre le réchauffement climatique. « Au Togo, le gouvernement a mis en priorité de ses actions, les investissements publics en faveur des secteurs sociaux de base pour promouvoir le développement humain en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD). Cela permet de garantir un cadre de vie décent à travers la construction des logements

sociaux », a déclaré Me Koffi Tsolenyanu. Le Plan national de développement (PND) et la feuille de route gouvernementale 2020-2025 accordent une priorité à l'aménagement d'un cadre de vie décent.

« Les actions du gouvernement en matière de logement se traduisent déjà par la réalisation de plusieurs projets de construction dans notre capitale, notamment la cité

Mokpokpo, la cité des Anges, la cité Renaissance et Well-city. Aussi, à l'horizon 2025, le gouvernement s'engage à construire au moins 20 000 logements, répartis sur l'ensemble du territoire togolais. D'autres programmes contribuant à l'amélioration du cadre de vie de la population ont été initiés par le gouvernement », a précisé le ministre Koffi Tsolenyanu.

Félix T.

Construction des 3000 logements sociaux

Shelter effectue une mission technique en octobre sur un site de 50 ha à Togblékopé

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, Me Koffi Tsolenyanu a tenu dimanche 3 octobre à Lomé une conférence de presse pour donner des précisions sur la construction des 3000 logements sociaux. La rencontre s'est tenue en présence du conseil d'administration de Shelter Afrique, Dr. Steve Mainda et du directeur général du groupe, Andrew Chimphondah.



Des logements sociaux

Selon les explications données par les responsables de Shelter Afrique, une partie des 3000 logements sociaux sera construite sur un site de 50 ha à Togblékopé. Une mission technique du groupe est attendue ce

mois d'octobre sur ce site. L'initiative rentre dans le cadre de la promotion des logements sociaux au Togo. Le gouvernement veut construire 20 000 logements d'ici 2025, à travers un Partenariat public-privé. Le

programme est une priorité pour le gouvernement et vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie de la population.

Des mesures sont prises pour garantir la sécurité des logements sociaux qui seront construits. Ainsi, le gouvernement va fournir lui-même le foncier et le mettre à disposition des partenaires. Selon les explications du ministre Koffi Tsolenyanu, les voies d'accès aux logements seront également pavées ou bitumées par l'Etat. L'aménagement des voies à l'intérieur des logements sera quant à lui assuré par les partenaires. Les logements qui seront construits devront également respecter l'environnement.

Les 20 000 logements sociaux seront construits sur toute l'étendue du

territoire national. D'autres sites sont identifiés dans d'autres localités pour la réalisation de cette initiative.

« Les logements doivent répondre à la bourse du Togolais à revenu faible et à revenu moyen et tenir compte de la capacité de remboursement des citoyens » a précisé Me Tsolenyanu. Pour ceux qui n'ont pas assez des moyens, un contrat de location-vente leur permettra de devenir plus tard propriétaire. Selon le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, le Togo est membre de Shelter Afrique et élu au conseil d'administration du groupe. Le Togo préside également le comité d'investissement de Shelter Afrique.

Le Togo est l'un des pays qui a payé toutes ses contributions sur les 47

pays membres du groupe Shelter Afrique. Les contributions réglées par le pays s'élève à 2,5 millions de dollars.

En visite à Lomé depuis quelques jours, la délégation de Shelter Afrique a rencontré le 30 septembre dernier le président de la République Faure Gnassingbé. « Nous avons discuté du partenariat entre Shelter Afrique et le Togo. Ce partenariat consiste à accompagner le programme de logements sociaux de 20 000 unités qui est inscrit dans le plan de développement du Togo. Shelter Afrique s'engage à contribuer pour 3.000 unités et c'est dans ce cadre que nous sommes là » a déclaré Andrew Chimphondah, directeur général de Shelter Afrique.

Félix Tagba

Affaires publiques

Les marchés publics et la justice dans les conditions de confort

Un marché public est un contrat à titre onéreux conclu entre un organisme public (ayant des besoins de fournitures, services ou travaux) et un fournisseur, prestataire ou entrepreneur. Le marché public peut être passé par l'Etat, une collectivité territoriale, une agence publique, des personnes morales assimilées à des entités publiques... Ces cinq (05) récentes années, le Togo met davantage le pied sur l'accélérateur en matière de réformes audacieuses pour fluidifier les opérations dans le domaine. D'un autre côté la justice fait partie des secteurs clés pour la stabilité sociopolitique d'un pays car elle permet de garantir la paix et le vivre-ensemble. D'importants efforts sont faits au Togo pour faciliter l'accès des citoyens au droit et aux services publics qu'offre la justice. La création des maisons de justice l'illustre justement. Ce sont des établissements judiciaires qui ont pour mission de régler les petits litiges à travers la médiation et la conciliation.

En Conseil des ministres en mi-septembre 2021, le gouvernement a examiné et adopté un avant-projet de loi consacré aux marchés publics. Il est destiné à booster l'exécution des projets d'investissements publics au profit des citoyens.



Nouveau cadre, nouvel espoir, nouvelle jeunesse

La réforme dont il est question entraîne la réduction des délais de passation, globalement de 180 à 90 jours ; l'introduction de la dématérialisation des procédures sur l'ensemble de la chaîne de la commande publique ; la conceptualisation des pratiques corruptives et l'établissement de violations commises par les agents

en vogue dans le pays, une part des marchés publics sera maintenant réservée aux Petites et moyennes entreprises ou industries (PME/PMI) et aux artisans.

En 2018, le président de la République Faure Gnassingbé a mis en marche une politique d'attribution de 20% des parts de marchés publics aux



publics inspirées du code d'éthique ; la réduction des délais de recours gracieux devant l'autorité de régulation. Conformément à la politique de soutien aux jeunes et femmes

entrepreneurs nationaux. Cette mesure a permis d'octroyer plus de 12 milliards de francs CFA au cours de la première année d'expérimentation, ce qui avait aidé 4 000 jeunes et femmes.

L'année suivante (2019), la part a été portée à 25% pour plus d'impacts socioéconomiques positifs sur la cible. Justement, les jeunes entrepreneurs avaient bénéficié de 30 milliards de francs CFA.

En 2020, la crise sanitaire entraînée par la maladie à coronavirus est apparue avec son lot de conséquences. Tout de même, le pays lui a tenu la dragée haute grâce aux dispositions efficaces qui ont été prises. Plus de 550 jeunes

et femmes ont été formés sur la commande publique. 1 345 autres personnes ont été sensibilisées sur des modules liés aux procédures générales applicables en matière de commande publique au Togo, aux nouveaux référents en cours d'actualisation ainsi qu'aux spécificités aménagées en leur faveur. Le climat des affaires togolais est loin de ce qu'il était il y a encore quelques années, c'est une réalité dont on ne peut pas douter.

Maisons de justice : socle d'une cohésion sociale au Togo

Entamée en 2018, la construction des maisons de justice est une composante essentielle du Projet d'appui à la justice (PADJ 2020-2023). Elles sont érigées en tenant compte des critères comme l'éloignement des juridictions traditionnelles, la démographie et l'indice de pauvreté. Le Togo en compte 17 : Cinkassé, Dapaong, Agoè Nyivé, Baguida, Sanguera, Kpélé Adéta, Anié, Soudou, Kétau, Gando, Kantè, Pagouda, Bafilo, Tchamba, Djarkpanga, Tohoun et Elavagnon.

Les maisons de justice sont composées d'un local, 03 chambres au minimum et une salle de conférence. Le personnel est composé d'un médiateur-conciliateur qui peut être un juriste, un ancien magistrat ; un assistant juridique ; un secrétaire de direction et un agent d'appui.

Les populations se réfèrent à ces maisons grâce à la rapidité et la gratuité de leurs services. Entre 2018 et 2019, elles ont enregistré 1160 saisines dont 798 demandes d'information juridique et 362 demandes de médiation-conciliation. En 2020, 1348 saisines dont 590 demandes d'information juridique et 758 demandes de médiation-conciliation ont été enregistrées. Au premier semestre 2021, 1209 saisines ont été effectuées dont 449 demandes d'information juridique et 760 de médiation-conciliation avec un taux de réussite de 92,7%. Les maisons



de justice ressoudent les liens entre les parties en conflit et décongestionnent les tribunaux en résolvant la majorité des petits litiges.

Piloté de 2014 à 2020, le Programme d'appui au secteur de la justice a amélioré l'image de la justice. Il a renforcé le pilotage du secteur, amélioré l'accès au droit et à la justice des Togolais, favorisé le renforcement des capacités du personnel. 1 217 acteurs ont été formés dont 210 femmes. Entre autres réalisations, il y a l'amélioration du cadre de vie des détenus (assainissement des prisons, recrutement du personnel de cuisine, réhabilitation des infirmeries) ; la mise sur pied de la police judiciaire ; l'achat d'équipements informatiques et de matériels roulants modernes ; la construction, réhabilitation et équipement des infrastructures judiciaires. Le gouvernement togolais entend poursuivre les réformes dans le secteur judiciaire. Tout juste à la fin du PASJ, la Politique nationale de la justice (PNJ) qui s'étend de 2021 à 2025, a été lancée.

Attipoe Edem Kodjo

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*



* Jours ouvrés (Pour les renouvellements)
** Offre soumise à conditions.

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



STOP COVID-19



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CEREMONIE DE DEMARRAGE OFFICIEL DE M AUTO ELECTRIC MOBILITY, SOCIETE DE FABRICATION DE VEHICULES ELECTRIQUES AU TOGO

Togblé, Lundi 20 septembre 2021

À Togblé, ce lundi 20 septembre 2022 sur le site annexe de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), l'un des investisseurs de PIA M AUTO ELECTRIC MOBILITY, Société de Fabrication de Véhicules Electriques au Togo issue d'un Partenariat Public - Privé entre la République Togolaise et ARISE IIP, a procédé à la Signature de Démarrage Officiel de ses activités sur le territoire Togolais.

M AUTO ELECTRIC MOBILITY est un fabricant de véhicules électriques et un opérateur de flotte. Basée à Dubaï, elle gère depuis dix (10) ans des flottes en Inde et dans de nombreux autres pays.

M AUTO ELECTRIC MOBILITY, introduira en Afrique la plus grande flotte de véhicules électriques à partir du Togo, et la fabrication des véhicules électriques se fera ici à PIA. L'objectif de productivité de l'usine est de 1 000 véhicules par jour, et 30 000 par mois. Elle peut même produire jusqu'à 3 000 quotidiennement, si le gouvernement le permet.

Principalement, M AUTO ELECTRIC MOBILITY, promeut la productivité locale, **"vocal pour local" est la devise de l'entreprise.**

Nous prévoyons de déployer localement 50% de la production sous forme de flotte. Les motos électriques seront données gratuitement aux citoyens qui devront payer au fur et à mesure de leur consommation.

Le modèle s'appellera **"Pay as you go Model" « Paie comme tu consommes ».**

L'usine emploiera 50 à 60 % de femmes, pour principalement promouvoir leur autonomisation. Des femmes issues de communautés à faibles revenus seront sélectionnées et embauchées comme mécaniciennes, où elles apprendront, seront formées et seront certifiées pour être pleinement opérationnelles dans le domaine de la MOBILITÉ AUTO-ÉLECTRIQUE. Les femmes intéressées par la conduite seront ensuite converties en conductrices. Ainsi, 50% de la flotte M AUTO sera composée de conductrices. M AUTO MOBILITÉ ÉLECTRIQUE créera des femmes entrepreneures, et de nouvelles start-ups, des stations de recharge des véhicules seront disponibles partout dans le pays, etc.

L'objectif de M auto, est d'assurer la mobilité rurale et urbaine, ainsi que la connectivité du dernier kilomètre.

A propos de PIA :

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) est issue d'un partenariat entre la République togolaise et Arise IIP. Cette plateforme, dont l'investissement total s'élève à 130 milliards de francs CFA, sera opérationnelle à partir de janvier 2021 (Phase 1).

A propos d'Arise IIP :

Arise Integrated Industrial Platforms (IIP) est une joint-venture entre Africa Finance Corporation (AFC) et Olam International Ltd (Olam). Elle est spécialisée dans les zones industrielles intégrées et son portefeuille comprend actuellement GSEZ, GDIZ, PIA et SAG.

Contact médias :

Email : senou.marinella@mauto.in

Tel : +228 92 91 62 65



Éliminatoires mondial / 3e et 4e journées

Les Éperviers devant la fourche des Diabes rouges

La Togo disputera, les 09 et 12 octobre prochains, une double confrontation contre le Congo Brazzaville dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Le sélectionneur des Éperviers du Togo, Paulo Duarte, a rendu public, 30 septembre 2021, sa liste des joueurs convoqués pour ce combat. Au rang des 26 sélectionnés, on note les retours de Gnama Akaté, Alaixys Romao, Ismail Ouro-Agoro. Par contre Womé Dové, Akoro Bilali et Peniel Mlapa brillent par leur absence.



Paulo Duarte, sélectionneur des Éperviers du Togo

L'équipe des Éperviers qui fera face aux Diabes rouges est constituée de trois gardiens de but (Malcolm Barcola, Vinyo Agbagla, Wassiou Ouro-Gneni) ; huit défenseurs (Ama Tchoutchoui, Dakonam Djene, Youssifou Atte, Klousseh Agbozo, Abdoul Sama, Bilal Moussa, Haymenn Bah-Traoré, G. Akuesson) ; six milieux de terrain (Marouf Tchakei, Ihlas Bebou, Alaixys Romao, Akaté Gnama, Floyd Ayité, R. Aholou) et neuf attaquants (Kodjo Laba, Richard Nane, S. Nyuiadzi, David Henen, Fessou Placca, Kévin Denkey, Thibault Klidje, Elom Nya-Vedji, Ismail Ouro-Agoro).

Haymenn Bah-Traoré, une touche germano-togolaise

Au cœur de cette liste de l'équipe nationale togolaise, un nouveau battement se sent. Il s'agit du défenseur Haymenn Bah-Traoré sélectionné pour la première fois. Pourquoi un tel choix de Paulo Duarte ? « Bah-Traoré c'est un joueur d'intensité, c'est un joueur polyvalent, il joue à gauche et à droite et c'est un joueur avec un rythme intense. Donc c'est un joueur qui joue à un poste qu'on cherche notamment latéral gauche, latéral droit. Dans cette période où le Togo est sans compétition, je lui donne l'opportunité. J'ai regardé quatre ou

cinq de ses matchs, je l'ai appelé et c'est un joueur pour notre avenir », a répondu le technicien Portugais portugais en conférence de presse le 30 septembre dernier lors de la publication de la liste.

Agé de 24 ans, Haymenn Bah-Traoré est un défenseur germano-togolais qui évolue depuis 2017 sous les couleurs du Borussia Dortmund II dans le championnat allemand de troisième division (Liga 3) avec à son actif quatre (04) rencontres avec les Borussen cette saison (2021-2022).

Amen Agbagla, "l'araignée" tisse ses premières toiles

Le néo-épervier Haymenn Bah-Traoré n'est pas le seul de la présente liste à enfile la tunique jaune des Éperviers A pour la première fois. Une nouvelle page s'est également ouverte pour le portier togolais, Amen Agbagla, champion du Togo avec l'Asko de Kara. Après avoir été appelé plusieurs fois en équipe nationale locale du Togo, le gardien de but de 26 ans est présent sur la liste des éperviers retenus par le sélectionneur national Paulo Duarte pour la double confrontation face au Congo Brazzaville. Actuel sociétaire de l'Asko de Kara, Agbagla Amen fait partie des grands hommes qui ont permis aux

Kondonas de remporter le titre de champion la saison dernière (2020-2021).

Elom Nya-Vedji, briser la règle au profit du talent

Une convocation défraie toutes les chroniques. Elom Nya-Vedji, jeune ailier sans club, a été sélectionné par Paulo Duarte pour l'équipe nationale togolaise. En effet, Elom Nya-Vedji est actuellement sans club depuis la fin de son contrat au Klubi Futbollit Vllaznia Shkodër, club albanais basé à Shkodër. Dans les conditions normales sportives, la sélection nationale est réservée aux joueurs réguliers et performants dans leurs clubs, encore que ces clubs soient de divisions supérieures. Si la convocation de Elom Nya-Vedji fait couler beaucoup

Nya-Vedji, pour moi, c'est l'un des grands avènements de cette équipe. Je sais qu'il travaille. Il s'entraîne avec l'AS Togo-Port. Je l'ai même accompagné dans un stage de 10 jours ici avec mon préparateur physique. Il est un joueur jeune, rapide, trop vite et intense alors je pense qu'on doit lui accorder le maximum de protection parce qu'il est forme. J'ai fait cette exception d'inviter un joueur sans club parce qu'il sera un joueur pour l'avenir », a soutenu Paulo Duarte. En effet, lors de la dernière rencontre des Éperviers locaux face aux Écureuils locaux du Bénin, le jeune ailier Elom Nya-Vedji, entré en jeu a apporté du jus offensif à la sélection togolaise portant à lui seul le danger vers les buts béninois. Entré également

le nid des Éperviers, le technicien portugais Paulo Duarte a également établi une liste d'attente composée de 14 joueurs notamment un gardien de but : Attissou Paroussie (ASK Kara) ; cinq défenseurs : Jean-Marie Nadjombé (FORTUNA KOLN), Loic Bessile (CHARLEROI), Walid Yacoubou (HATFORD), Wilson Akakpo (AL QUAWA AL-JAWYA), Yendoutie Bargout (ASCK KARA) ; cinq milieux : Charles Acolatse (UNIVERSITATEA CLUU), Franco Atchou (ERBIL SC), Henristé Eninful (FC LAHTI), MANI Ouagadja (ASC KARA), Samson Orou (NS MURA) ; et trois attaquants : Atakora Lalawele (SYRIANSKA), Bilali Akoro (AS OTR), Gilles Sunu (CHÂTEAURoux). C'est dans cette fièvre de la sélection que le Togo,



Haymenn Bah-Traoré

d'encre et de salive, elle fait simplement couler la qualité d'un prodige chez Duarte. « Normalement, je ne convoque pas les joueurs sans club. Je viens même de changer le gardien qui n'a pas de club.

en jeu lors de la deuxième journée des éliminatoires du mondial 2022 face à la Namibie, Elom Nya-Vedji a multiplié plusieurs actions offensives à l'attaque des Éperviers.

Outre les 26 joueurs dans

le dernier du groupe avec zéro point après deux rencontres, accueille le Congo Brazza le 09 octobre à Kégué et fera le déplacement de Brazza le 12 octobre prochain.

Attipoe Edem Kodjo



Examen périodique universel

Le rapport du Togo fin prêt

Le Togo s'apprête-t-il pour présenter en janvier 2022, son rapport du 3ème cycle de l'Examen périodique universel (EPU), devant le Conseil des droits de l'Homme ? Oui, a constaté Togo Matin le vendredi 1er octobre 2021. Après les travaux de traitement-finalisation du rapport togolais du 3ème cycle de l'Examen périodique universel (EPU) avec l'appui de la francophonie (du 20 au 24 septembre 2021 à Lomé), les acteurs ont tenu du 30 septembre au 1er octobre à Lomé un atelier national de validation dudit rapport.

Avec la participation de toutes les parties prenantes notamment le gouvernement, les institutions de la République les organisations de la société civile, les médias les services déconcentrés, les administrations et les collectivités locales, le rapport a été finalisé.

« Aujourd'hui nous sommes à la phase finale. Il s'agit concrètement, pour l'atelier de deux jours qui s'est déroulé, de valider sur le plan national le processus que nous avons commencé depuis. C'est-à-dire le rapport national du Togo au titre du 3ème cycle de l'Examen périodique universel », a expliqué Akpaou Abdou Gafaou, directeur de la Législation au ministère des Droits de l'Homme.

Il note que les travaux ont permis de valider les informations issues des ateliers précédents avec toutes les parties prenantes.

Il y a-t-il des progrès par rapport à au deuxième cycle ? « Nous avons constaté qu'il y a beaucoup d'efforts qui ont été faits par le gouvernement notamment l'amélioration du cadre normatif et institutionnels, l'adoption des politiques des programmes et leurs mises en œuvre qui ont contribué véritablement à l'amélioration des droits

de l'homme », a répondu le directeur de la Législation au ministère des Droits de l'Homme.

Les travaux ont été clôturés par le directeur de cabinet du ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la citoyenneté et des Relations avec les institutions de la République, Djeri Adjawé, représentant son ministre de tutelle en présence du représentant de M. Aliou Mamadou Dia, représentant résident du Pnud au Togo, Epiphanie Houmey-Eklu Koevanu, chargé de programme au Pnud.

Examen périodique universel (EPU) ?

L'Examen périodique universel EPU est un forum qui mobilise l'attention de la communauté internationale sur les questions communes de développement et du bien-être social dont les questions des droits de l'Homme où chaque Etat membre doit passer devant le Conseil des droits de l'Homme pour être évalué de la situation des droits de l'Homme dans le pays.

Avant sa soumission du rapport au Conseil des Droits de l'homme en janvier prochain, le rapport sera soumis à l'appréciation des hautes autorités au gouvernement en ce mois d'octobre 2021.

Attipoe Edem Kodjo

Numérique

"Ouiidrive" au cœur du transport et du social au Togo

Faciliter le quotidien de la population togolaise aux moyens de la technologie, telle est la mission de mise à cette ère du numérique. Le pays vient de faire un pas en la matière avec la nouvelle application mobile dénommée "Ouiidrive" de la structure Ouii Drive. Officiellement lancée le 1er octobre 2021 à Lomé, l'appli Ouiidrive apporte une solution principalement dans le transport, mais également dans le commerce et le social.

Faciliter le travail aux conducteurs de taxi-motos (zémidjan) et permettre une mobilité aisée aux populations togolaises, telle est la mission phare de l'application Ouiidrive conçue après des « analyses des réalités et des difficultés auxquelles sont confrontées les transports au Togo », selon la structure Ouii Drive.

Ainsi, la solution de transports urbains de Ouiidrive a une quadruple mission, notamment éliminer les contraintes à l'accès à une uberisation (Ndlr : l'uberisation est le changement d'un modèle de commerce où l'intermédiaire entre le clients et des ressources devient un service par plateforme numérique centralisée consultable par téléphones portables intelligents, à chaque instant, plus rapidement, et pour un moindre coût) des transports profitable à tous; réduire les temps de recherche Clients/Transporteurs; augmenter le pouvoir d'achat des transporteurs abonnés; et écouter-crée des liens-se faire plaisir.

« Avec Ouiidrive, le conducteur n'a pas l'obligation de porter la marque et donc pas de dépenses. Avec une souscription de seulement 100 FCFA par jour, il sera mis en contact avec tous les clients possibles dans la journée. S'il souscrit et n'a aucun client, le lendemain il sera sera



Naah Henriette Kouyao

mis en contact les clients sans qu'il ne paie. Aussi le client est écouté et respecté par la structure », a expliqué Naah Henriette Kouyao, responsable communication OuiiDrive.

Outre le transport, l'application mobile Ouiidrive dispose de quatre autres rubriques notamment "Doveenam" (pour les rencontres); "Kifekoi" (e-commerce gratuit); "Solidarus" (dons directs pour les aider); "Cultes & prières" (annonces liées à la religion). « Ouiidrive offre une plateforme de chat et rencontre avec d'autres personnes. Le commerce en ligne étant en vogue, il est possible de faire la publication gratuite des articles via l'application avec une durée de deux semaines. Après les deux semaines, vous pouvez republier gratuitement

toujours. Chacun dispose de quelque chose qui ne lui sert plus mais qu'il peut faire profiter à d'autres. L'appli offre cette possibilité sociale. Aussi pour éviter de s'ennuyer, Ouiidrive a l'option radio où l'utilisateur peut écouter de la bonne musique », a fait comprendre Naah Henriette Kouyao.

Lancée en février 2021, la structure Ouii Drive a débuté avec l'exploitation d'un parc de taxis VIP conduits par les femmes. Aujourd'hui ces taxis VIP sont spécialisés dans le transport des Guest des hôtels pour des raisons de sécurité des hôtesses de conduite. Cette option toujours en activité, l'application mobile Ouiidrive donne l'accès au grand public.

A. E. Kodjo

Fausses cartes vaccinales

Pourquoi cette intervention bruyante du Synphot dans l'affaire ?

À peine le professeur-colonel Djibril Mohaman a évoqué un cas de délivrance de fausse carte vaccinale contre de l'argent dans un centre de santé de Lomé, que le Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot) s'est empressé de réagir dans un communiqué. On a envie de se demander ce qui inquiète le Dr Gilbert Tsolenyanu et ses collègues. C'est peut-être une façon de protéger la réputation du corps des soignants du Togo ? Et pourquoi les autres organisations syndicales du secteur de la santé n'ont pas entrepris la même démarche ? Ou bien cela sera fait dans les heures à venir ?

Il faut préciser que le coordonnateur de la riposte n'a pas donné l'identité de la personne mise en cause ni sa spécialité. Il a parlé d'un « individu » en prenant soin de donner le nom du centre d'où il est issu. Dans son communiqué le Synphot ne nie pas l'affaire. « Effectivement, cet acte déplorable a été commis par un étudiant de l'Ecole nationale de formation sociale de l'Université de Lomé (ENFS) en stage d'un mois et de passage au service de vaccination pour une semaine », a écrit le Synphot.

On comprend maintenant le but de cette sortie précipitée. Le Synphot a envie de protéger

les « grands » médecins autres agents de santé « reconnus » par l'Etat. Sauf que le Dr Tsolenyanu ne peut pas nous faire sortir de l'esprit, le fait qu'un médecin ou un agent de santé confirmés, peuvent aussi commettre des actes de ce genre, voire pire. On se connaît dans ce pays et nous savons de quoi sont capables « certains » soignants. Ce n'est pour rien que le Synphot a lancé il y a quelques jours, une campagne de promotion du civisme dans le corps des soignants.

Il ne faut donc pas donner l'impression que les médecins et agents de santé en service depuis quelques années, sont

immunisés contre de tels actes. Même si l'acte a été commis par un étudiant, ce dernier est quand même sous la responsabilité de médecins confirmés qui l'ont formé et qui le suivent chaque jour. Ils ne vont pas contrôler le moindre de ses actes, mais, l'étudiant qu'il est deviendra peut-être demain un membre du corps des agents de santé. Alors, il vaut mieux ne pas trop faire prévaloir cet aspect de la question.

On retient juste qu'une personne chargée de veiller à la protection sociale des patients et de servir dans le cadre de la campagne de vaccination



Dr Gilbert Tsolenyanu, secrétaire général du Synphot

a failli vendre une fausse carte vaccinale. Dieu seul sait combien ils sont à commettre ce « crime ». On a peut-être arrêté un étudiant, mais qui sait combien de médecins et d'agents de santé véreux sont derrière cette pratique. Cet étudiant n'est peut-être qu'une victime, un instrument entre des mains noires. Surtout que sa formation ne lui permet

pas de prodiguer des soins. Quoi qu'il en soit, le CNGR-Covid-19 et tous les autres acteurs impliqués dans la riposte doivent se montrer très prudents. Les soignants de leur côté ont tout intérêt à écouter le Synphot qui leur conseille « de ne pas se livrer à ces pratiques qui déshonorent » leur profession.

La rédaction



Togocom

KPÉVIKA 4G ON KIFF TOUS !



DOUBLE
SIM



RAM 512MB
+ ROM 8GB



DOUBLE CAMERA
FRONTALE &
ARRIÈRE



BATTERIE
AMOVIBLE
2500MAH



RADIO, MP3
MP4 PLAYER,



BLUETOOTH



ENREGISTREUR
VIDÉO



T-FLASH



9900 FCFA

Promo valable jusqu'au 31 octobre 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

